



apur

LA NUIT
de la
SOLIDARITÉ

#UneNuitQuiCompte

Présentation de la démarche

Qu'est-ce que la Nuit de la Solidarité ?

▪ La Nuit de la Solidarité est un décompte des personnes sans-abri

- Une fois par an, des équipes de bénévoles et de professionnels sillonnent une partie du territoire métropolitain pour aller à la rencontre des personnes sans solution d'hébergement pour la nuit
- Ce décompte permet d'établir une photographie à un instant T, comparable d'une année sur l'autre, et qui doit être toujours considéré *a minima*
- Le champ du décompte ne porte que sur les personnes sans-abri, et non pas les personnes sans-domicile ou en situation précaire de logement (squat, hébergement chez tiers, etc.)
- La méthode mise en place par la Ville de Paris s'inspire et a inspiré des opérations de décompte proches dans d'autres villes internationales (Bruxelles, New-York...)

▪ En complément, un questionnaire est proposé pour mieux connaître les situations

- Quand cela est possible, les bénévoles proposent aux personnes sans-abri qu'ils rencontrent de répondre à un questionnaire comportant une vingtaine de questions
- La passation du questionnaire repose sur la base du volontariat et est anonyme
- Ce questionnaire est commun pour l'ensemble du territoire

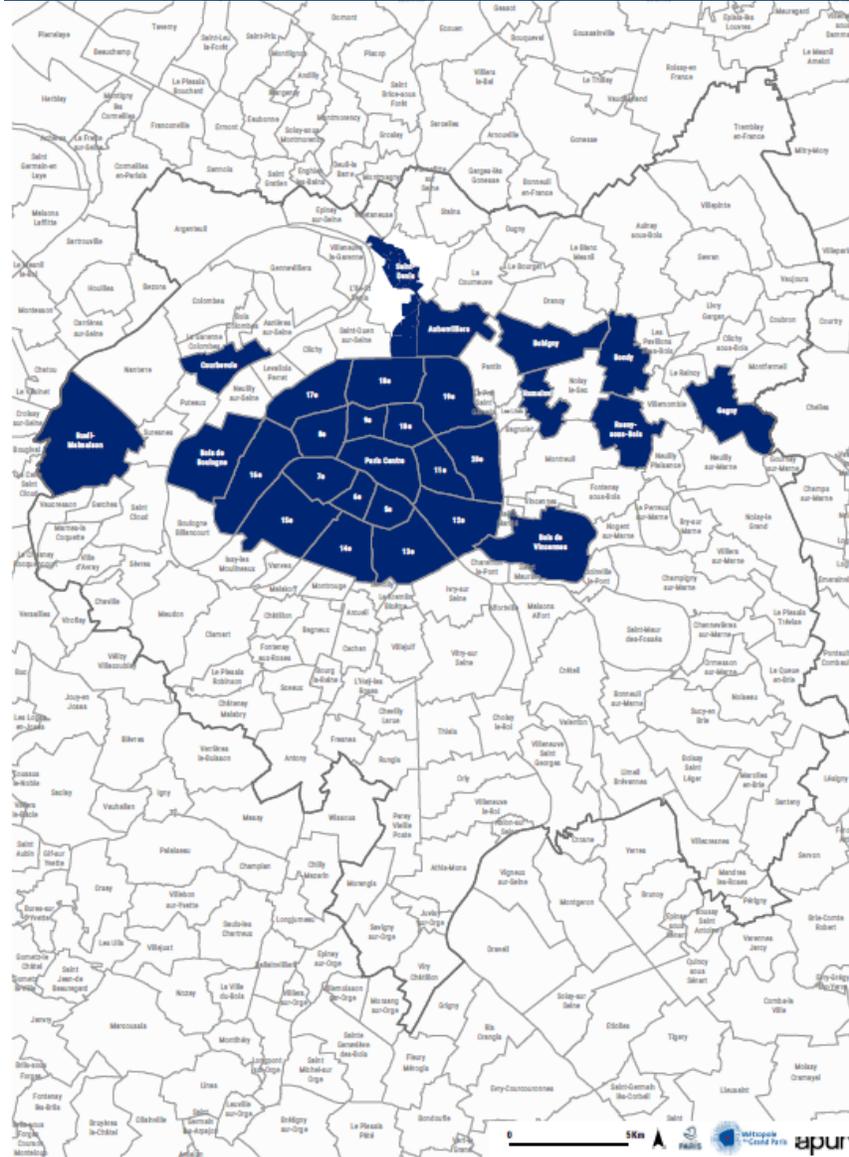


Quelle est la couverture territoriale ?

- **Depuis 2022, la Métropole du Grand Paris coordonne cette opération de décompte sur le territoire métropolitain :**
 - En 2022, 9 communes ont expérimenté la méthode déployée depuis plusieurs années à Paris
 - 27 communes volontaires en 2023, 32 communes en 2024
 - Des opérations organisées la même nuit que le décompte parisien
- **A Paris, une Nuit de la Solidarité a lieu chaque année depuis 2018**
 - La même méthode est reconduite d'année en année pour permettre de comparer les résultats dans le temps
- **Un enjeu d'extension de la couverture territoriale et d'exhaustivité des données à l'échelle de la Métropole du Grand Paris**
- **Une opération de Nuit de la Solidarité Nationale est coordonnée par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement depuis 2022, sur la base de principes méthodologiques proches**
 - Entre une douzaine et une vingtaine de villes volontaires en France au cours des trois dernières éditions

Une opération qui s'étend

9 communes volontaires lors de la 1ère édition du
20 au 21 janvier 2022



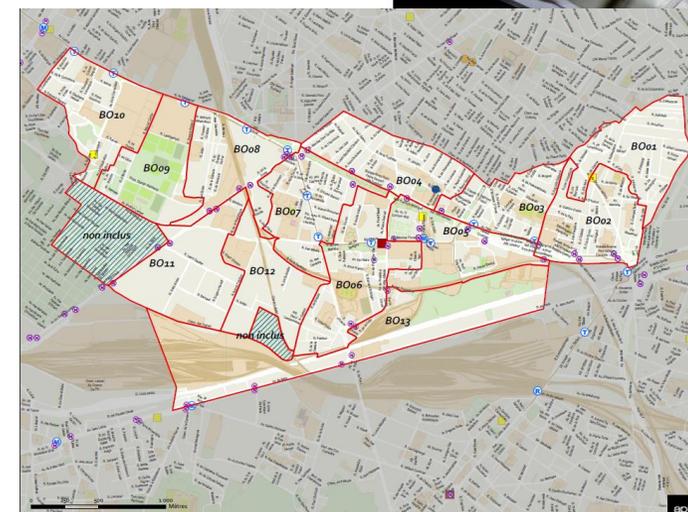
Quels sont les principaux objectifs ?

- **Compter pour mieux agir et adapter les politiques publiques en réponse**
 - Un public pour lequel il existe peu de données fiables et actualisées et un besoin de connaissance à une échelle fine et territorialisée
 - La Nuit de la Solidarité apporte des informations sur le nombre, les profils et besoins des personnes sans-abri
- **Renforcer les synergies entre les acteurs du territoire et les partenariats**
 - A travers l'organisation du décompte qui prend appui sur des échanges avec les partenaires institutionnels et associatifs et favorise l'interconnaissance
 - En identifiant les services et ressources à destination des personnes sans-abri existantes sur son territoire pour pouvoir apporter des renseignements le soir-même
- **Mobiliser et sensibiliser le grand public**
 - Des temps de formation et de sensibilisation à la grande exclusion à destination du grand public
 - En 2024, près de 2 000 bénévoles et plus de 120 partenaires associatifs dans les 32 communes volontaires de la Métropole du Grand Paris : il s'agit d'une très forte mobilisation locale
 - Plus de huit répondants sur dix (82 %) indiquent être prêts à participer à une nouvelle édition
- **Entreprendre des actions solidaires**
 - Actions de distribution le soir-même
 - Permanences d'accès aux droits et sanitaires le soir ou à la suite de l'opération
 - Actions d'aller vers, identification de nouvelles situations
 - Déploiement de dispositifs (halte de nuit, bains douches, bagageries...)



Comment se déroule l'opération ?

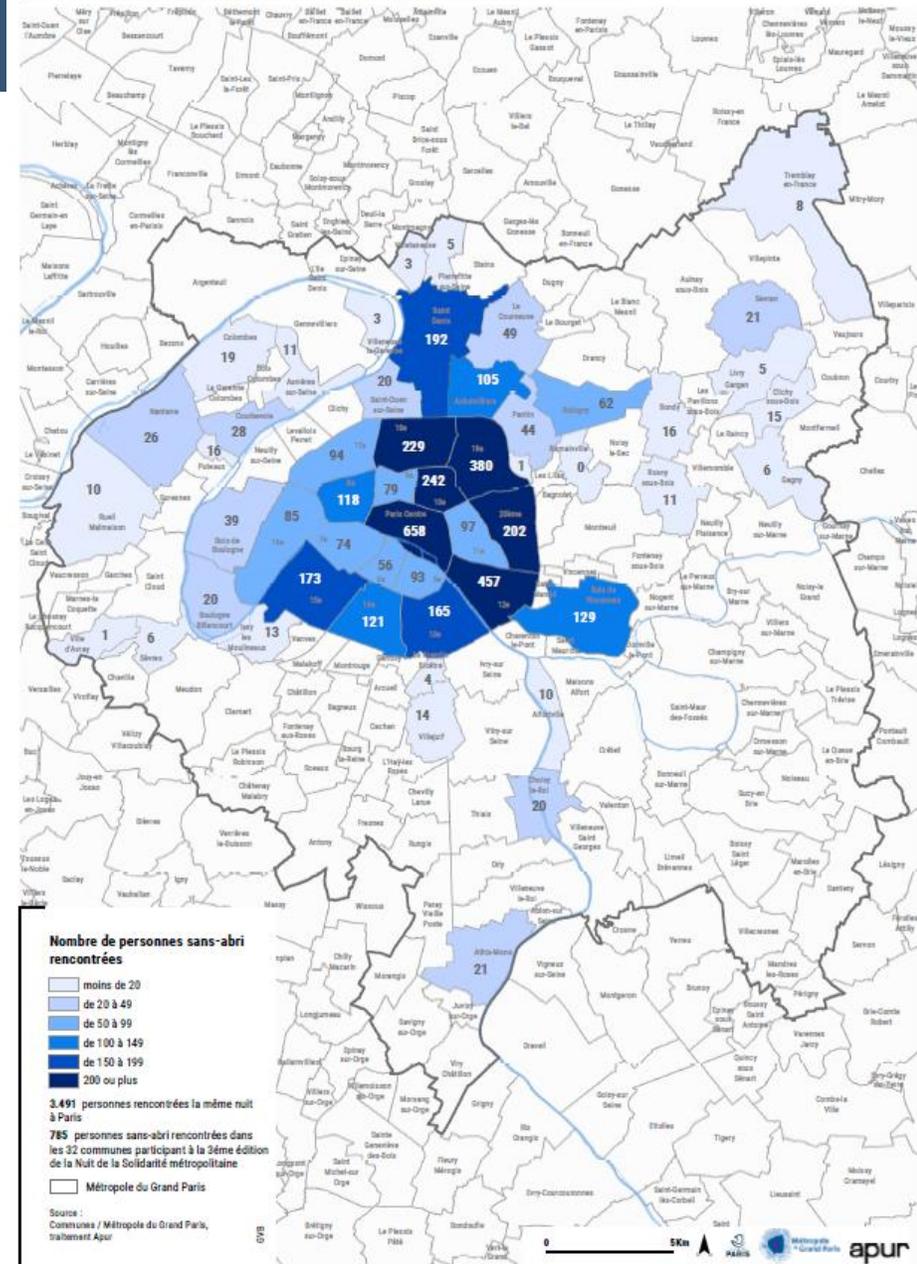
- **La Nuit de la Solidarité s'appuie sur des équipes de volontaires**
 - Le décompte est organisé localement par chaque commune, avec le soutien de la Métropole du Grand Paris et de l'Atelier Parisien d'Urbanisme
 - 3 à 5 bénévoles (élus, professionnels, associations, citoyens) sont réunis par équipe et sillonnent un secteur qui leur est attribué
 - Les secteurs sont établis par l'Apur en collaboration étroite avec les équipes projet des communes
 - Ils sont dimensionnés pour pouvoir être parcourus sur une durée maximum de trois heures, le plus souvent à pied, parfois à vélo ou en voiture
- **Des bénévoles formés en amont et des outils mis à disposition des communes**
 - Avant d'aller sur le terrain, les bénévoles (responsables d'équipe, volontaires) sont formés
 - Des outils (vidéos, powerpoint) sont mis à disposition des communes : éléments de méthode, rappels des principes de l'aller-vers, exercices de mise en situation et cas pratiques ...
- **La soirée commence entre 19h et 20h, et le décompte sur le terrain se déroule entre 22h et 1h du matin au plus tard**



Résultats 2024 par commune / arrondissement

- Une forte concentration à Paris et en particulier dans les arrondissements du centre et de l'est
- Une géographie qui apparaît relativement stable avec des concentrations dans les communes du nord-est métropolitain et une spécificité liée au secteur de la Défense :
 - Plus de 100 personnes décomptées dans deux communes : Saint-Denis (192 personnes sans-abri, contre 133 en janvier 2023) et Aubervilliers (105, contre 48 en janvier 2023)
 - A Bobigny, 62 personnes ont été décomptées, contre 229 en janvier 2023. Le nombre de personnes sans-abri est en forte baisse du fait de l'absence cette année d'un campement de 150 personnes décompté en 2023.
 - Entre 20 et 50 personnes sans-abri décomptées dans neuf communes
 - Entre 10 et 20 personnes sans-abri décomptées dans neuf communes
 - Moins de 10 personnes dans onze communes (dont 0 à Romainville)

785 PERSONNES SANS-ABRI DÉCOMPTÉES LORS DE LA 3^È ÉDITION DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ MÉTROPOLITAINE, 3.491 DÉCOMPTÉES À PARIS LORS DE LA 7^È ÉDITION



Quelques éléments de profils observés en janvier 2024

- **Une majorité de personnes sans-abri rencontrées dans les rues et espaces publics**
- **Mais une part significative dans des espaces abrités de retrait et des interstices urbains (ponts, parcs et bois, bretelles d'autoroutes, souterrains et parkings, espaces privatifs de grands immeubles collectifs, dalles...)**
 - La présence d'équipements (hôpitaux, gares, stations de métro ou tramway aéroports dans le cas d'Orly...) explique certaines concentrations ou regroupements
- **12% de femmes (74), 88% d'hommes (566) dans les 32 communes**, une répartition par sexe similaire à Paris
- **La majorité des personnes interrogées sont sans logement depuis plus d'un an (59%) et ont connu plusieurs épisodes de rue (50%)**
- **Plus de la moitié des personnes sans-abri interrogées (51%) indiquent ne pas avoir de ressource financière ou vivre de la mendicité** – une part moindre qu'à Paris (68%) car davantage de personnes indiquent travailler dans les 32 communes (31% contre 15% à Paris)
- **L'accès à certains dispositifs d'aide, services et équipements est faible**
 - Deux tiers des personnes sans-abri interrogées n'appellent pas ou plus le 115 (64,5%), 69% à Paris
 - Plus de deux tiers des répondants ne bénéficient pas d'accompagnement social (67%), 60% à Paris
 - La moitié n'ont pas d'adresse pour recevoir leur courrier (48%), 46% à Paris
 - Près de six personnes sans-abri sur dix n'ont pas de couverture maladie (57%), 52% à Paris
 - Trois quarts (75%) n'ont pas de demande de logement social en cours, 70% à Paris

Résultats détaillés accessibles en ligne

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/nuite-solidarite-paris-metropole-grand-paris>

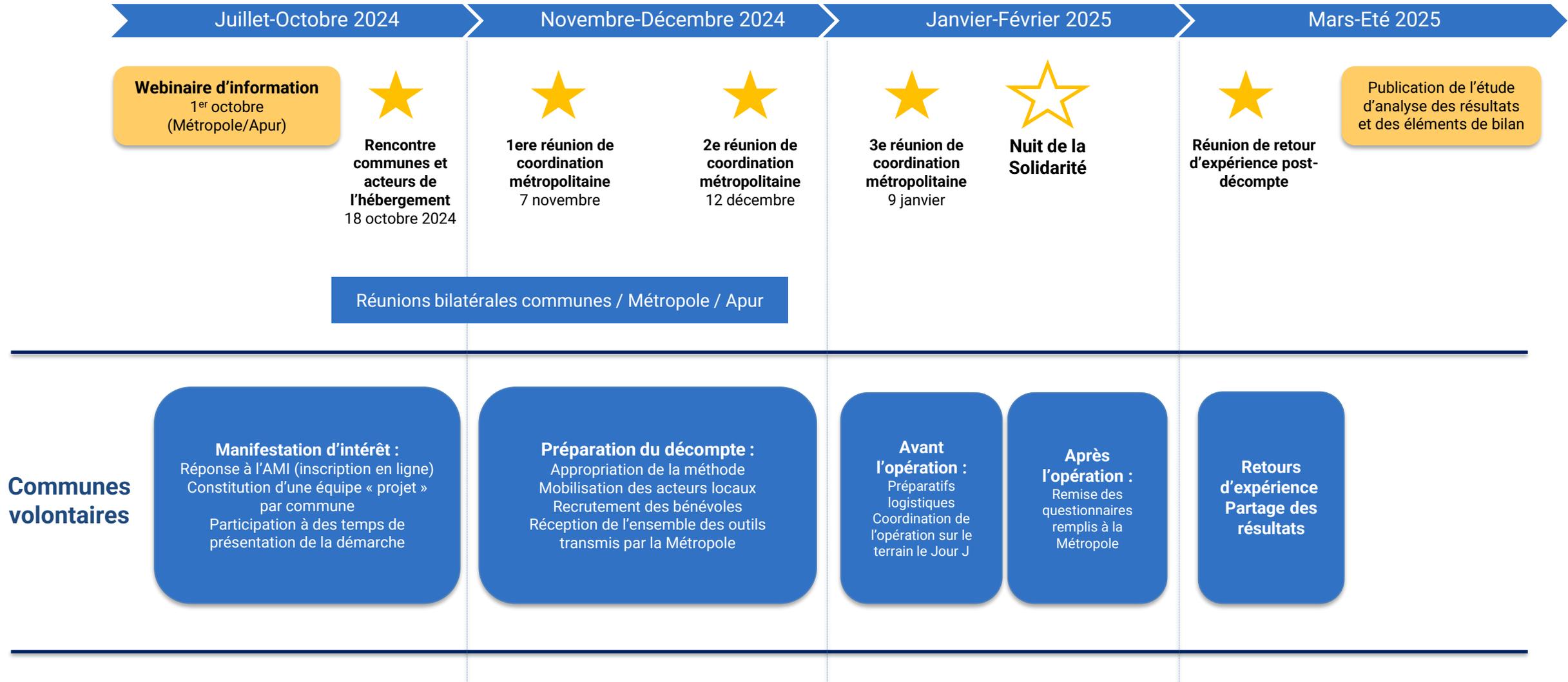
Précision du rôle de la Métropole du Grand Paris et de l'Apur

- **Métropole du Grand Paris : coordination et soutien logistique et financier**
 - Organisation et animation des réunions de coordination
 - Prise en charge du matériel nécessaire à la mise en œuvre de l'opération
 - Partenariats à l'échelle métropolitaine ; relais en matière de communication (presse, réseaux sociaux ...)
 - Indemnisation forfaitaire des communes après l'opération
- **Apur : appui méthodologique et analyse des résultats**
 - Co-animation des réunions avec la Métropole du Grand Paris
 - Réalisation des cartes-secteurs (rencontres bilatérales avec les communes)
 - Préparation des outils de formation et formation des équipes
 - Réponses à toute question d'ordre méthodologique
 - Rédaction et publication d'une étude d'analyse des résultats

Votre rôle en tant que commune ? L'organisation opérationnelle du décompte

- Participation aux temps de réunions
- Echange avec les associations pour identifier les partenaires nécessaires permettant de couvrir certains espaces privatifs où des personnes sans-abri pourraient être installées (parkings, caves, cages d'escalier...) et travailler à la sectorisation
 - Mobilisation des bénévoles
- Organisation du QG : équipe-projet, équipe d'accueil, responsables de formation et de contrôle-qualité
- Organisation d'actions solidaires en parallèle du décompte (si souhaité)
 - Formation des équipes et des bénévoles

Les grandes étapes de l'édition 2025 de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine



Édition 2024 de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine

Prochains rendez-vous

- **Rencontre autour de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine, bilan 2024 et perspectives 2025 le vendredi 18 octobre matin**, au siège de la Métropole du Grand Paris dans le 13^{ème} arrondissement
- **Date butoir d'inscription à l'Appel à Manifestation d'Intérêt le 21 octobre 2024**
- **Réunions bilatérales**
Communes / Métropole / Apur
au cours du mois d'octobre



Contacts équipe-projet

Métropole du Grand Paris

Pierre PIHOUE : Directeur de l'habitat
pierre.pihoue@metropolegrandparis.fr

Harald UEBERSCHAER : Chef de projet
harald.ueberschaer@metropolegrandparis.fr

Garance BOURGOUIN : Chargée de mission
garance.bourgouin@metropolegrandparis.fr

Atelier parisien d'urbanisme (Apur)

Emilie MOREAU : Directrice d'études
emilie.moreau@apur.org

Clément BOISSEUIL : Chef de projets
clement.boisseuil@apur.org

Guylène RANDAL : Chargée d'études
guylene.randal@apur.org

Chloé HINNEKINT : Chargée d'études
chloe.hinnekind@apur.org